



## Communiqué de presse

Date : 9 octobre 2025

**Embargo : 9 octobre 2025, 11h00 (début de la conférence de presse de RUAG)**

---

# Montage final d'avions de combat F-35A en Suisse : importance significative en matière de politique de sécurité

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) soutient le projet d'affaire compensatoire RIGI de RUAG MRO Holding SA. Le montage final de quatre avions de combat F-35A et les tests qui s'en suivront seront réalisés en Suisse, ce qui a une importance significative en matière de politique de sécurité. Avec l'avion de combat de dernière génération, la Suisse peut acquérir un savoir-faire et renforcer son indépendance en matière de maintenance. RUAG MRO va insérer la mise en œuvre du projet dans sa stratégie pour la division « Air ». Il s'agira d'examiner comment développer et renforcer ce domaine pour qu'il devienne un centre d'aviation militaire d'importance européenne.

Le 5 juin 2024, l'Office fédéral de l'armement, armasuisse, a préapprouvé le projet d'affaire compensatoire RIGI. À la suite de cette décision, le fabricant américain Lockheed Martin (LM) a négocié avec RUAG MRO Holding SA (RUAG MRO) les modalités du transfert de connaissances et d'outils, ainsi que les possibilités de formation, permettant ainsi que le montage final de quatre avions de combat F-35A et les tests qui s'en suivront soient effectués auprès de RUAG MRO.

### Examen approfondi du projet

Début 2025, le DDPS a exigé de RUAG MRO une analyse de rentabilité détaillée du projet RIGI. Avant l'approbation du projet d'affaire compensatoire, il fallait démontrer comment le projet pouvait être mis en œuvre avec un rapport coûts-bénéfices raisonnable. Le DDPS et RUAG MRO ont examiné, outre les aspects économiques, aussi la faisabilité technique et les aspects de politique de sécurité.

Ces réflexions ont également été soumises à un groupe d'experts, comprenant notamment Fritz Zurbrügg (ancien vice-président de la Banque nationale), Martin Dumermuth (ancien directeur de l'Office fédéral de la justice et de l'Office fédéral de la communication), Jean-Marc Lenz (membre du conseil d'administration de RUAG MRO, ancien CEO de SR Technics) et Urs Loher (chef de l'armement).

## **Importance en matière de politique de sécurité**

Après une évaluation globale, à laquelle l'Administration fédérale des finances (AFF) a également été associée en tant que deuxième propriétaire, le DDPS soutient le projet RIGI. Le montage final des avions de combat F-35A et les tests qui s'en suivront ont une importance significative en matière de politique de sécurité. Les considérations suivantes, notamment, ont été déterminantes.

- Dans un avenir proche, ce gain de capacités avec le projet RIGI profitera principalement aux Forces aériennes suisses. RUAG MRO – et donc la Suisse – acquiert des compétences en matière de maintenance, ce qui renforce l'indépendance de la Suisse quant à l'entretien des F-35A.
- Avec le projet RIGI, RUAG MRO acquiert de nouvelles compétences dans la construction de la structure des avions de combat. La Suisse prend ainsi une longueur d'avance sur la plupart des autres pays exploitant les F-35A.
- Avec le projet RIGI, RUAG MRO va créer environ 120 emplois hautement qualifiés dans le domaine des avions de combat. Cela permettra d'élargir les compétences de la Suisse dans ce domaine. Par ailleurs, RUAG MRO générera de la valeur ajoutée en Suisse romande et y investira 100 millions de francs, ce qui contribuera à renforcer la région.

Le développement de ces compétences offre à la fois de grands avantages en matière de politique de sécurité pour la Suisse, mais comporte aussi des risques économiques. Ces risques résident dans le fait que les États qui ont participé au développement du F-35 (appelés États partenaires) ne permettent actuellement guère aux pays comme la Suisse, qui se contentent d'acheter l'avion, de participer au marché de la maintenance des flottes mondiales de F-35. Par ailleurs, RUAG MRO et d'autres entreprises d'armement en Suisse sont désavantagées par la loi fédérale actuelle sur le matériel de guerre.

Cependant, RUAG MRO peut également développer ses capacités dans le domaine des composants et des moteurs, ce qui permet de réduire les risques économiques.

## **RUAG MRO comme centre d'aviation militaire d'importance européenne**

Par ailleurs, RUAG MRO va intégrer la mise en œuvre du projet d'affaire compensatoire dans sa stratégie pour la division « Air » et examiner comment renforcer cette division (qui comprend avions de combat, avions à voilure fixe, hélicoptères, drones, défense sol-air, etc.) et la développer pour en faire un centre d'aviation militaire d'importance européenne.

Un développement de la stratégie de la division « Air » doit contribuer à ce que l'entreprise liée à la Confédération puisse encore mieux assumer son rôle de partenaire industriel en faveur de l'armée, tel que défini dans les objectifs stratégiques 2024 à 2027, exploiter encore mieux les synergies entre les affaires militaires et les transactions avec des tiers et garantir une capacité économique durable à long terme.

RUAG MRO assume la responsabilité de la gestion des risques mentionnés et prend des mesures importantes pour réduire les risques techniques et économiques dans le projet RIGI. Comme RUAG MRO est détenue à 100 % par la Confédération, le DDPS (SG-DDPS) et le DFF (AFF), en tant que services propriétaires, suivront de près la gestion des risques de RUAG MRO.

## **Contact/reenseignements :**

Communication DDPS, +41 58 464 50 58, [kommunikation@gs-vbs.admin.ch](mailto:kommunikation@gs-vbs.admin.ch)